

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Laure Cédelle-Joubert, qui, en plus de l'accueil très chaleureux qu'elle m'a réservé, a eu, tout au long du stage, le souci de me faire partager la vie de son équipe et de me transmettre ses connaissances et compétences.

Je remercie également toute l'équipe de direction de la bibliothèque municipale de Nantes pour sa disponibilité et son attention à mes questions. Je me suis véritablement sentie intégrée à l'établissement grâce aux nombreux échanges que j'ai eus avec cette équipe, qui ont été pour moi l'occasion d'acquérir les premières bases d'une culture professionnelle.

Je tiens également remercier chaleureusement les membres de l'équipe du fonds patrimonial de la bibliothèque, pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour mon travail, l'aide qu'ils m'ont apporté, notamment pour le traitement matériel du fonds Normand, et leur souci constant de me faire partager leur expérience professionnelle.

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES.....	6
1. HISTORIQUE ET ACTUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE À NANTES.....	6
1.1. <i>La création de la bibliothèque municipale.....</i>	<i>6</i>
1.2. <i>Le développement d'un réseau de lecture publique.....</i>	<i>7</i>
1.3. <i>Le réseau des bibliothèques dans la politique municipale de la lecture publique.....</i>	<i>9</i>
2. ORGANISATION ET ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	11
2.1. <i>Le réseau au sein de la direction générale de la culture.....</i>	<i>11</i>
2.2. <i>Les sites et services.....</i>	<i>11</i>
2.3. <i>Les activités de la bibliothèque.....</i>	<i>14</i>
3. LES MOYENS ET LEUR MOBILISATION.....	16
3.1. <i>Les ressources financières.....</i>	<i>16</i>
3.2. <i>Les équipes et leur fonctionnement.....</i>	<i>17</i>
3.3. <i>Les collections et la politique documentaire.....</i>	<i>19</i>
3.4. <i>L'équipement informatique et la réinformatisation.....</i>	<i>20</i>
LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR PATRIMOINE.....	22
1. LES COLLECTIONS ET LEUR ORGANISATION.....	22
1.1. <i>Les collections patrimoniales.....</i>	<i>22</i>
1.2. <i>L'enrichissement des collections.....</i>	<i>23</i>
1.3. <i>Le traitement des collections.....</i>	<i>24</i>
1.3.1. <i>Traitement matériel.....</i>	<i>24</i>
1.3.2. <i>Catalogues et inventaires.....</i>	<i>25</i>
2. SERVICES ET VALORISATION.....	26
2.1. <i>La salle d' « histoire locale » de la Médiathèque Jacques Demy.....</i>	<i>26</i>
2.2. <i>Communication et valorisation.....</i>	<i>27</i>
3. UNE ÉQUIPE AUX MULTIPLES COMPÉTENCES.....	28
3.1. <i>Les relieurs.....</i>	<i>29</i>
3.2. <i>Les équipes des magasins.....</i>	<i>29</i>

3.3. <i>Les assistants qualifiés de conservation</i>	29
3.4. <i>Le rôle du conservateur</i>	30
MES ACTIVITÉS PENDANT LE STAGE	31
1. LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CONSERVATEUR CHARGÉ DU PATRIMOINE.....	31
1.1. <i>Les réunions de cadres</i>	31
1.2. <i>La valorisation des collections</i>	32
1.3. <i>Les relations extérieures</i>	33
2. LA COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU PERSONNEL.....	34
2.1. <i>Visite des différents services</i>	34
2.2. <i>La participation à l'accueil du public</i>	34
3. L'INVENTAIRE DU FONDS NORMAND.....	35
3.1. <i>Recueil d'informations relatives à la biographie et à l'œuvre d'Alfred et Paul Normand et identification d'autres sources</i>	35
3.2. <i>Etat des lieux</i>	36
3.3. <i>Définition d'un « livrable » à l'issue du stage et conduite des opérations de classement et d'inventaire</i>	36
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE	40
1. FONDS PATRIMONIAUX, FONDS SPÉCIALISÉS EN BIBLIOTHÈQUE.....	40
2. LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES.....	40
2.1. <i>Généralités</i>	40
2.2. <i>Catalogues</i>	41
TABLE DES ANNEXES	43

Introduction

En choisissant d'effectuer mon stage d'étude à la Bibliothèque Municipale de Nantes, j'étais animée par une double motivation. Je souhaitais tout d'abord me familiariser avec le fonctionnement d'un établissement d'importance, en termes de collections, de budget, de personnel, et observer le rôle tenu par une bibliothèque municipale dans une métropole régionale dynamique et attractive. Ayant déjà une première expérience de plusieurs années en tant que cadre dans des services culturels de collectivités locales, j'aspirais également à travailler sur ce qui me paraît être au cœur du fonctionnement des bibliothèques, c'est à dire les collections. C'est pourquoi la proposition faite par le service patrimoine de la Bibliothèque Municipale de Nantes, centrée sur le traitement d'un fonds particulier, légué par l'architecte Paul Normand en 1945 et seulement très partiellement intégré aux collections depuis cette date, a-t-elle retenu toute mon attention. Les fonds anciens, rares et précieux sont plus riches et importants dans les bibliothèques municipales classées, qui disposent de personnel d'Etat qualifié pour en assurer le traitement et la mise en valeur, mais sont loin d'être absents des autres bibliothèques publiques. C'est pourquoi il m'a semblé utile, pour un futur conservateur territorial, alors que se confirme l'intérêt de nos concitoyens pour la mémoire, l'identité et où le patrimoine écrit et graphique fait l'objet d'un plan d'action à l'échelle nationale et régionale, de se familiariser avec des problématiques qui se posent dans des établissements où il peut être amené à exercer des fonctions.

Aussi, pour rendre compte de cette expérience de douze semaines, vais-je procéder en trois étapes. Dans une première partie, je m'attacherai à situer la Bibliothèque Municipale, dans le temps – l'histoire de l'établissement est essentielle pour comprendre les enjeux actuels – et dans son environnement, politique, culturel et administratif. Il sera ensuite question des spécificités du secteur patrimoine, en termes de traitement et de valorisation des collections, de services, de gestion des ressources humaines. Je présenterai enfin mes activités pendant le stage.

Présentation de la Bibliothèque Municipale de Nantes

La célébration du 250^{ème} anniversaire de la Bibliothèque Municipale, en 2003, a été l'occasion de rappeler les grandes étapes du développement de la lecture publique à Nantes et de souligner la continuité et l'actualisation permanente du projet de partage et d'accroissement du savoir qui anime la Bibliothèque depuis 1753 .

1. Historique et actualité du développement de la lecture publique à Nantes

1.1. La création de la bibliothèque municipale

La première bibliothèque publique ouvre en effet à Nantes en novembre 1753, dans le collège des Pères de l'Oratoire. L'accord passé avec la municipalité prévoit qu'en contrepartie de l'ouverture au public de la bibliothèque des religieux, qui compte alors environ 10 000 ouvrages, la ville prenne en charge le traitement du bibliothécaire, l'entretien des locaux et verse 300 livres par an pour l'enrichissement des fonds. Après la Révolution, les collections ont doublé et la bibliothèque municipale s'installe en 1809 dans une salle aménagée spécialement dans la Halle neuve, sur les quais de la Loire, au centre de la ville. La Révolution de 1848 marque un tournant essentiel dans la vie de la bibliothèque : le nouveau maire, Evariste Colombel, place Emile Péhant à la tête de l'établissement. Entre 1848 et 1876, le nouveau conservateur conduit une ambitieuse politique de développement des collections, tant encyclopédiques qu'historiques et bibliophiliques : l'accroissement annuel passe de 300 ouvrages par an en moyenne entre 1809 et 1848 à plus de 1000 documents par an. Les fonds comptent, à son départ, près de 100 000 ouvrages, entrés à la bibliothèque grâce au renforcement des acquisitions mais aussi au développement des dons et legs. Cette politique s'accompagne d'un important effort d'organisation, dont témoigne la rédaction

d'un catalogue¹ qui reste aujourd'hui encore un instrument de recherche essentiel pour les collections patrimoniales. Pierre Morin, Joseph Brousse et Marcel Giraud-Mangin, les successeurs de Péhant, poursuivent cette action, publiant les deux derniers tomes du catalogue méthodique et assurant l'installation « provisoire » de la Bibliothèque, en 1881, dans les locaux du Musée des Beaux Arts, situation transitoire qui dura en fait jusqu'à la construction de la Médiathèque, en 1985.

1.2. Le développement d'un réseau de lecture publique

C'est dans l'après-guerre que se développe le réseau de lecture publique : construction des premières bibliothèques de quartier (Le Breil, Erlon, Garde-Dieu), création d'un bibliobus en 1968. Les années 80 sont particulièrement actives avec l'informatisation du catalogue, entreprise à partir de 1982 et l'ouverture des bibliothèques de Doulon, de la Halvêque puis de la Boissière entre 1981 et 1983. La Manufacture, première bibliothèque multimédia du réseau, préfigure, en 1984, l'ouverture de la Médiathèque centrale, qui interviendra l'année suivante. Le développement du réseau reprend en 1992 avec l'agrandissement de la bibliothèque de la Halvêque, puis en 1995 avec l'inauguration de la Médiathèque Nord, qui vient de prendre, à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, le nom de Luce Courville, directrice de la bibliothèque municipale de 1962 à 1987 et initiatrice de la création du Musée Jules Verne et du centre d'études verniennes. Cette décennie voit également l'aménagement de la bibliothèque de Briord, qui remplace la Garde-Dieu. Enfin, en 1997, les locaux de la bibliothèque de Chantenay sont étendus, offrant une surface multipliée par trois, avec un espace adulte et un espace jeunesse remaniés et une nouvelle salle d'animations. L'achèvement de l'informatisation du réseau, en 1996, a permis l'instauration d'une carte unique qui permet une réelle circulation des lecteurs et des documents (que l'on peut rendre dans n'importe quel point du réseau).

Une étude menée par le cabinet *abcd* en 2001 a permis à la Municipalité de dégager trois axes pour le développement du réseau pour les 15 années à venir :

¹ *Catalogue méthodique des livres imprimés et des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes par Emile Péhant*. Nantes : [s.n.], 1859-1874. 6 vol.

- le redéploiement du réseau municipal, structuré autour de *médiathèques d'équilibre*. Ces dernières sont définies par leur superficie (environ 2000 m²) et la population desservie (40 000 habitants). Elles doivent offrir un fonds documentaire diversifié et une large gamme de services à l'échelle d'un vaste quartier mais aussi avoir un rayonnement sur l'ensemble de la ville, voire de l'agglomération, sur des fonds spécifiques ou des fonctions particulières. Elles ont également vocation à fédérer les actions menées par les structures locales dans le domaine du développement de la lecture.
- le développement d'une approche intercommunale de la lecture publique.
- la création d'un pôle documentaire et patrimonial de rang européen, prenant appui sur les collections patrimoniales existantes et les pôles d'excellence en matière de recherche dans la métropole Nantes-Saint Nazaire.

Pour le mandat en cours, sont programmés :

- la construction d'une médiathèque d'équilibre dans les quartiers Est. La première pierre a été posée en 2005 à l'occasion de la manifestation « Lire en Fête » et son ouverture est prévue pour le début de l'année 2007. La création de ce nouvel équipement s'accompagne dès à présent de la réaffectation de la bibliothèque de Briord, qui devient la bibliothèque de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Nantes (cette bibliothèque n'appartient donc plus au réseau, tout en restant ouverte au public de proximité). La fermeture de la bibliothèque de Doulon, située dans les quartiers Est, est également prévue pour 2006. Le programme du nouvel équipement, arrêté en 2004, prévoit la mise à disposition du public des quartiers Nantes-Erdre et Doulon-Blottière d'une collection encyclopédique et multimédia sur une surface de 2000 m² environ. Cette nouvelle médiathèque sera également pôle de référence pour l'accueil du public handicapé.
- le déplacement et l'agrandissement de la Bibliothèque du Breil-Malville dans le cadre du projet de quartier.

Ainsi, alors que la réorganisation du réseau préconisée par l'étude *abcd* est d'ores et déjà bien engagée, la création d'un pôle documentaire d'excellence, qui suppose

le déploiement de moyens spécifiques et ambitieux, n'est pas encore programmée. De même, le développement d'une approche intercommunale suppose d'imaginer une coopération adaptée au contexte de l'agglomération, caractérisé par un niveau d'équipement élevé des communes périphériques et le souhait de ces dernières de continuer à s'impliquer dans la vie de leurs bibliothèques. La bibliothèque municipale de Nantes a proposé la création d'une agence bibliographique intercommunale, permettant la mise en commun de moyens techniques sans remettre en cause l'indépendance de chacun des établissements. Cette suggestion n'a pas, pour l'instant, reçu de réponse favorable.

1.3. Le réseau des bibliothèques dans la politique municipale de la lecture publique

La municipalité a affirmé, dans un document-cadre pour la politique de développement de la lecture pour 2001-2006, sa volonté en la matière :

« Cette volonté politique s'appuie sur l'analyse faite par tous que la lecture est un enjeu premier pour la ville : enjeu culturel pour l'accès au savoir et à la pensée, enjeu scolaire pour la capacité à maîtriser la langue et l'apprentissage, enjeu social pour pouvoir s'intégrer dans une société où l'écrit est toujours plus présent. »²

Cette politique, dont le caractère transversal est largement souligné par la municipalité³, est mise en œuvre par une Mission lecture, qui coordonne les actions menées par de nombreux acteurs municipaux, au premier rang desquels on trouve la Bibliothèque, mais aussi de nombreux partenaires associatifs et institutionnels.

Ainsi, la ville a choisi de soutenir, dans certains quartiers éloignés des établissements du réseau municipal, des bibliothèques associatives, avec lesquelles sont établies des conventions portant sur la mise à disposition de locaux et l'attribution de subventions de fonctionnement :

- L.I.R.E, Bibliothèque Emilienne LEROUX dans le quartier Dervallières,
- Espace Lecture dans le quartier Malakoff,
- Espace Culturel Sud Loire dans le quartier Saint Jacques,

² *Politique du livre et de la lecture, 2001-2006*. Nantes, Ville de Nantes : 2001. p. 10.

³ « La politique municipale de la lecture publique ». *La lettre culturelle, Nantes*, 3 octobre 2002, p.2.

- Bibliothèque de l'Amicale Laïque dans le quartier de Saint Joseph de Porterie.

La politique de proximité est renforcée par l'action de l'ACCOORD (Agence municipale pour la réalisation des activités éducatives, sociales et culturelles de la ville de Nantes), qui a créé 12 points lecture dans au sein de ses centres.

Les axes prioritaires retenus par la municipalité pour la période 2001-2006 sont les suivants :

- une attention soutenue aux actions menées en direction de publics ciblés : petite enfance, personnes âgées, publics en difficulté...
- un intérêt permanent pour l'écriture et les professionnels de l'écriture, grâce aux rencontres avec des auteurs, la production de journaux dans les quartiers, l'organisation d'ateliers d'écriture...
- l'organisation de temps forts : *Lire en Fête*, mais aussi participation à des salons à vocation nationale se déroulant à Nantes comme *Le Livre et l'art*⁴, *Utopiales*⁵...

Un volet éducatif, qui fait l'objet d'une étroite collaboration avec l'Education Nationale, formalisée par une convention signée en 2000, complète cette politique.

Quatre grandes orientations guident cette action éducative :

- l'animation des BCD,
- la promotion de l'écrit, qui permet aux enfants d'être à la fois producteurs et destinataires d'écrits,
- les classes-lectures,
- la formation des différents acteurs.

En plus des moyens consacrés par l'Inspection Académique à ces projets, la municipalité a mis en place depuis 1991 un « Centre de Ressources Ville », chargé d'accompagner la mise en place des projets lecture en direction des écoles et des quartiers, par le biais d'actions de formation, d'animation et la constitution d'un fonds documentaire spécialisé.

⁴ Salon du livre d'art de Nantes, qui se déroule au Lieu unique depuis cinq ans. Site du festival : http://www.lieuunique.com/festivals/le_livre_et_lart/2004/livreetartprog.html

⁵ Festival international de science-fiction de Nantes, qui se déroule annuellement, en novembre. Site du festival : <http://www.utopiales.org/>

2. Organisation et activités de la Bibliothèque

2.1. Le réseau au sein de la direction générale de la culture

La Bibliothèque est un établissement municipal qui dépend de la direction générale de la culture (DGC) de la ville de Nantes. Cette dernière réunit des équipements culturels (Bibliothèque, Musée des Beaux-Arts, Château des Ducs de Bretagne, Muséum d'Histoire Naturelle, Planétarium, Archives Municipales, Conservatoire National de Région et Ecole Régionale des Beaux-Arts) qui ont pour fonction la conservation et la diffusion du patrimoine ou l'enseignement artistique spécialisé. La DGC comporte également une cellule de gestion, chargée de l'élaboration et du suivi budgétaires, de la gestion des dossiers de personnel, du suivi de la masse salariale et qui coordonne l'action des responsables administratifs des différents établissements culturels municipaux. Enfin, le service du développement culturel a pour missions le développement de l'action culturelle dans les quartiers et le soutien aux associations. Il assure également l'élaboration de projets (création d'un réseau d'enseignement et de pratiques musicales dans les quartiers, projet de lieu dédié à l'émergence artistique et aux musiques actuelles, etc...), le pilotage de la mission « observatoire des publics », de la mission « patrimoine et tourisme » et de la mission « lecture ». Celle-ci, chargée de la mise en œuvre et du suivi de la politique explicitée en 1.3., se trouve donc, à ce titre, être un partenaire privilégié du réseau des bibliothèques. La Bibliothèque est donc un service inséré dans une vaste organisation, qui constitue pour elle un appui, en mettant à sa disposition les compétences de services transversaux (services culturel, financier, ressources humaines, services techniques, informatique...). Cette infrastructure peut se révéler lourde, car sa taille impose le respect de procédures, de délais, mais offre néanmoins l'opportunité de collaborations efficaces.

2.2. Les sites et services

Le réseau des bibliothèques municipales se déploie sur près de 13 000 m². Il est composé d'une Médiathèque centrale (9820 m²) et de six bibliothèques de quartier réparties sur le territoire (voir la carte en annexe 1) :

- Médiathèque Nord (1000 m²),
- Bibliothèque de la Manufacture (600 m²),
- Bibliothèque du Breil-Malville,
- Bibliothèque de Chantenay,
- Bibliothèque de Doulon,
- Bibliothèque de la Halvêque.

La Bibliothèque dispose également des services spécialisés :

- **Le service de prêt aux collectivités** (SPAC) dessert les organismes et associations qui mettent en œuvre des activités autour de la lecture (centres de loisirs, structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse, centres sociaux, résidences pour les personnes âgées, centre pénitentiaire, instituts médico-pédagogiques, comités d'entreprise, centres de formation). Les collectivités viennent sur place choisir les ouvrages qui font l'objet d'un dépôt pour une durée de 6 mois.
- **Le service des actions éducatives** (SAE) assure le dépôt de livres dans les bibliothèques - centres de documentation des écoles (BCD) et propose un programme spécifique aux établissements scolaires et aux centres de loisirs (ateliers thématiques, visites commentées de la bibliothèque et des expositions temporaires). Il offre également une assistance technique pour l'organisation d'animations autour du livre et de la lecture en milieu scolaire : présentation de livres, bibliographies et prêts de documents par thèmes, auteurs, collections..., animations diverses (heure du conte, lectures-jeux, défis-lecture...).
- **Le centre Bermond-Boquié** a été créé en 1996, suite à la donation de 24 000 documents – livres, enregistrements sonores et montages audiovisuels représentatifs de l'édition francophone pour la jeunesse depuis 1960 – faite à la ville de Nantes par Monique Bermond et Roger Boquié, critiques littéraires et producteurs d'émissions de radio. Le centre, dont les collections sont régulièrement enrichies, constitue aujourd'hui un lieu

privilegié de documentation et de recherche sur la littérature de jeunesse, qui met à disposition du public 29 000 livres et ouvrages de référence, des bibliographies, des dossiers thématiques issus du dépouillement systématique d'une vingtaine de revues professionnelles, des dossiers d'auteurs, d'illustrateurs, ainsi qu'un fonds historique constitué avant la donation Bermond-Boquié, représentatif de la littérature pour la jeunesse entre 1945 et les années 60. Le centre participe également à des actions de formation et d'information et élabore des outils de mise en valeur de la littérature pour la jeunesse. Il contribue également à l'enrichissement du site Internet LIVRJEUN⁶, mis en place par la ville de Nantes pour poursuivre la base de données sur la production éditoriale pour la jeunesse créée par Monique Bermond et Roger Boquié en 1984.

- **Le musée Jules Verne et le centre d'études verniennes.**

Le musée a été créé en 1978, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance, à Nantes, du célèbre auteur. La rénovation et l'agrandissement du musée ont permis sa récente réouverture, en octobre 2005, point d'orgue des célébrations organisées pour le centenaire de la mort de Jules Verne. Cette rénovation, qui a permis la mise au normes de sécurité et d'accès aux handicapés du bâtiment, a, en outre, été l'occasion de concevoir un nouveau parcours muséographique, qui s'appuie sur des fac-similés des manuscrits, des livres, illustrations, affiches, jeux et objets. Les salles permettent d'aborder :

- l'enfance de l'écrivain,
- la mer et la navigation, qui ont largement marqué l'œuvre et la vie de Jules Verne,
- les étroites relations de l'écrivain avec son éditeur, Jules Hetzel,
- l'univers des mondes connus et inconnus, central dans l'œuvre vernienne,
- les adaptations théâtrales des Voyages Extraordinaires.

Ce parcours est complété par un salon de lecture et une salle audiovisuelle.

⁶ <http://www.livrjeun.tm.fr>

L'opération de rénovation, dont le coût s'est élevé à 630 000 €, a reçu le soutien de Nantes Métropole, du Conseil général, du Conseil régional et de deux partenaires privés, les sociétés Total et Airbus.

Les collections verniennes de la Bibliothèque sont issues des importantes acquisitions de la ville de Nantes (achat en 1971 de la collection de Joseph de Laissus, président de la société Jules Verne dans les années soixante, acquisition en 1981 de 95 manuscrits des œuvres de Jules Verne), de dépôts de l'Etat et de nombreux dons, notamment de la famille Verne (correspondance, mobilier...). La Bibliothèque conserve ainsi les manuscrits de 98 romans, nouvelles, pièces de théâtre et autres écrits de Jules Verne. La collection réunit également des dossiers biographiques et généalogiques, une importante iconographie, des jeux et objets ayant appartenu à Jules Verne ou inspirés par son œuvre, des disques, programmes, prospectus... et compte ainsi environ 5 000 documents.

2.3. Les activités de la bibliothèque

En 2004, ces différents services ont accueilli 988 collectivités et 45 802 adhérents individuels, dont près de 85% résident à Nantes⁷, ce qui représente 14% de la population de la ville. Ces usagers ont emprunté près de 1,5 millions de documents au cours de l'année⁸. Mais l'activité de la Bibliothèque n'est que partiellement mesurée par ces statistiques de lecteurs inscrits : les lieux sont fréquentés également par des personnes non adhérentes. Certains éléments permettent d'évaluer, bien qu'imparfaitement, cette consultation sur place :

- environ 24 000 documents des magasins ont été communiqués dans les salles de lecture, sans qu'une carte de lecteur soit exigée,
- la médiathèque centrale a comptabilisé en 2004 plus de 500 000 entrées.

La Médiathèque Jacques Demy est ouverte 46 heures par semaine, du lundi au samedi, ce qui est remarquable relativement aux statistiques nationales d'ouverture au public.

⁷ Source : *Rapport annuel 2004 des bibliothèques municipales*, fourni à la Direction du Livre et de la Lecture.

⁸ L'annexe 2 précise la répartition des prêts par type de document.

Différents services sont offerts aux usagers, sur place - réservation de documents, prêt inter-bibliothèques (38 demandes émises par la bibliothèque en 2004), accès à Internet (à la Médiathèque Jacques Demy uniquement, voir sur ce point les développements prévus, au paragraphe 3.4), reprographie - et à distance. Le catalogue, qui présente les collections des bibliothèques municipales mais aussi celles de l'Ecole Régionale des Beaux Arts et du Conservatoire National de Région, est accessible sur le web depuis 2003⁹. Les usagers peuvent ainsi effectuer des réservations et consulter leur compte lecteur en ligne. Ils peuvent également consulter *La Cité de Dieu* de Saint Augustin, célèbre manuscrit du XV^{ème} siècle conservé par la bibliothèque.

La Bibliothèque prolonge également sa mission documentaire par une active politique d'action culturelle, pluridisciplinaire (lecture et cinéma, lecture et théâtre...). Réservant un rôle central à la création littéraire, la Bibliothèque fait une place régulière, dans ses animations, aux auteurs. Cette politique d'animation se développe autour de trois axes :

- des actions régulières de proximité dans les différents points du réseau : heure du conte, soirées littéraires et audiovisuelles...
- la participation aux grandes manifestations nantaises ayant un lien avec la Bibliothèque, comme la *Folle Journée*¹⁰, les *Utopiales*...
- l'organisation d'une manifestation annuelle d'importance à la Médiathèque, éventuellement déclinée en partenariat et sur l'ensemble du réseau. Ainsi, dans les dernières années, ont été menées les opérations suivantes :
 - en 2002, *Leçon de choses – la vulgarisation scientifique* (avec le Museum d'histoire naturelle),
 - en 2003, *250 ans de lecture publique à Nantes* (à l'occasion de l'anniversaire de l'ouverture de la première bibliothèque publique nantaise, en 1753),
 - en 2004, les manifestations organisées à l'occasion de la donation faite à la ville par l'écrivain nantais Paul Louis Rossi,
 - en 2005, l'année *Jules Verne*.

⁹ <http://www.nantes.fr/mairie/services/responsabilites/dgc/biblios/>

¹⁰ Festival de musique classique qui se déroule annuellement à Nantes et dans la région des Pays de la Loire : <http://www.follejournee.fr>

3. Les moyens et leur mobilisation

Pour la réalisation de ces activités sont mobilisés des moyens à la fois financiers, humains et matériels.

3.1. Les ressources financières

Le budget de fonctionnement du réseau des bibliothèques municipales s'est élevé en 2004 à environ 5 780 000 € (hors acquisitions de petit matériel et de mobilier, centralisées à la direction générale de la culture, et frais de fonctionnement des bâtiments), dont 82% sont consacrés au personnel et 10% aux acquisitions de documents¹¹. Si les dépenses de personnel sont dans la moyenne de celles des villes de 100 à 300 000 habitants, la bibliothèque municipale de Nantes dispose de budgets d'acquisitions qui sont comparativement relativement limités, puisque l'on atteint tout juste le seuil de 2 € par habitant en 2004. Ce sont les acquisitions de vidéogrammes et de phonogrammes qui souffrent principalement de cette situation¹². Il convient toutefois de signaler que ces budgets d'acquisitions ont été significativement augmentés dans les dernières années et noter l'effort de la ville en faveur d'une remise à niveau des moyens consacrés à l'enrichissement des collections.

Les recettes de fonctionnement sont composées de subventions, notamment la dotation globale de décentralisation, qui s'est élevée à 152 668 € en 2004, de participations du CNL (pour un montant de 16 073 € en 2004) et des droits d'inscriptions, qui se sont montés en 2004 à plus de 199 000 €. Ces recettes représentent un peu moins de 7% du budget de fonctionnement. Ce dernier est ainsi financé à plus de 93% par la ville. Un calcul intégrant les frais de fonctionnement des bâtiments donnerait une image certainement plus fidèle d'une réalité dont il convient néanmoins d'être conscient : les recettes de fonctionnement, si elles sont loin d'être négligeables, restent très limitées.

¹¹ Le détail des dépenses est présentée en annexe 3.

¹² Voir la répartition des acquisitions en annexe 4.

La Bibliothèque dispose également d'un budget d'investissement, consacré aux bâtiments, au mobilier et matériel, à l'informatique et aux acquisitions de documents (constitution des collections de la Médiathèque Est¹³), qui s'est élevé à 489 552 € en 2004.

3.2. Les équipes et leur fonctionnement

La Bibliothèque municipale de Nantes est organisée en secteurs, placés chacun sous la responsabilité d'un cadre A, conservateur ou bibliothécaire (voir organigramme en annexe 5). Ces secteurs sont des services transversaux (administration, technologies de l'information), spécialisés (musée Jules Verne, service des actions éducatives, service de prêt aux collectivités) ou sont dédiés au fonctionnement de la Médiathèque centrale : secteurs prêt adultes, références, patrimoine, musique/cinéma et jeunesse. Les médiathèques d'équilibre (Nord et Est) ont également vocation à être dirigées par un cadre A, ce qui a conduit à la création en 2005 d'un nouveau poste de conservateur territorial. Les autres bibliothèques de quartier sont aussi placées sous la responsabilité d'un conservateur.

Le réseau des bibliothèques municipales compte 173 agents, représentant 150 équivalents temps plein (ETP) et répartis comme suit¹⁴ :

- Direction et administration : 15,2 ETP
- Technologies de l'information : 4,6 ETP
- Bibliothèques de quartier : 43,2 ETP
- Médiathèque Nord : 15,5 ETP
- Service des actions éducatives et du prêt aux collectivités : 9,6 ETP
- Médiathèque J. Demy – secteur musique/cinéma : 11,1 ETP
- Médiathèque J. Demy – secteur jeunesse et centre Bermond-Boquié : 11,1 ETP
- Médiathèque J. Demy – secteur références : 8,3 ETP
- Médiathèque J. Demy – secteur prêt adultes : 13,6 ETP
- Médiathèque J. Demy – secteur patrimoine : 15,4 ETP

¹³ La constitution des fonds d'un nouvel établissement relève en effet des budgets d'investissement, tandis que les acquisitions courantes émargent au budget de fonctionnement.

¹⁴ *Rapport d'activité des services de la ville de Nantes, 2004*. Nantes : Ville de Nantes, 2004. p. 129.

S'ajoutent à ces équipes le personnel du Musée Jules Verne, qui correspond à 2,5 ETP.

Les personnels de catégorie C sont majoritaires au sein de la Bibliothèque : ils représentent 59% des ETP, tandis que 34% appartiennent à la catégorie B et 8% à la catégorie A. Parmi ces derniers, on compte cinq postes de conservateurs mis à disposition par l'Etat. Bien que les personnels de catégorie C soient les plus nombreux, les équipes de la Bibliothèque, composées principalement d'emplois spécifiques de la filière culturelle (74%), sont largement qualifiées.

L'ouverture en 2006 de la Médiathèque Est s'accompagne d'une réaffectation des équipes (avec la fermeture des bibliothèques de Briord et Doulon) et de six créations de postes. La perspective d'un certain nombre de départs à la retraite renforce les opportunités de mouvements de personnels en interne. C'est pourquoi la Bibliothèque a proposé à ses agents, cet automne, de poser leur candidature sur les postes de la Médiathèque Est et les postes libérés par des départs mais aussi de faire part de leurs souhaits de mobilité interne et d'évolution professionnelle indépendamment des fonctions à occuper immédiatement. Cette démarche devrait permettre, au cours de l'année 2006, un important redéploiement des équipes.

Pour éviter les fonctionnements cloisonnés et renforcer le travail en réseau au sein d'un grand établissement, déployé sur de nombreux sites différents, chaque cadre A est chargé, en plus de son secteur, d'une mission transversale. Ces missions sont les suivantes :

- politiques patrimoniales,
- action culturelle dans les quartiers,
- action culturelle des secteurs adultes, références et patrimoine,
- communication,
- catalogage,
- formation,
- évolution du réseau,
- politiques documentaires.

Chaque cadre A de la Médiathèque Jacques Demy est également, à tour de rôle, le « cadre de service », chargé de l'ouverture et de la fermeture de l'équipement, du règlement des problèmes matériels rencontrés par le personnel (difficulté avec un lecteur aussi bien que problème technique sur le bâtiment, le système informatique...).

Les organes de concertation et de décision sont également nombreux :

- réunions ponctuelles (une à deux fois par an) de l'ensemble du personnel,
- réunions de cadres, tous les quinze jours,
- réunions thématiques : animations, catalogage...

3.3. Les collections et la politique documentaire

La Bibliothèque conserve près d'un million de documents. Les collections sont notamment composées d'importants fonds patrimoniaux (plus de 280 000 documents) issus de la Bibliothèque des Oratoriens, des confiscations révolutionnaires, de nombreux dons et legs et d'une politique régulière d'acquisitions. Les collections réunissent également environ 540 000 livres, 10 000 vidéogrammes, 53 000 phonogrammes, 3 500 cédéroms et 1 900 titres de périodiques¹⁵. 497 000 documents sont empruntables, sur l'ensemble du réseau.

L'élaboration d'une charte documentaire est prévue par le schéma de développement de la lecture publique adopté par la municipalité. Il s'agit en effet :

- d'assurer la pluralité des collections en termes de niveaux et de représentation des différents courants de pensée,
- d'intégrer tous les supports d'information dans les collections,
- d'organiser des complémentarités entre les établissements du réseau, en envisageant éventuellement le développement de fonds spécialisés,
- d'actualiser régulièrement les collections, par désherbage, réaffectation, renouvellement, articulation entre le libre-accès et les magasins,
- de définir des pôles d'excellence en matière patrimoniale, à l'échelle de la métropole Nantes-Saint Nazaire,

¹⁵ Source : *Rapport annuel 2004 des bibliothèques municipales*, fourni à la Direction du Livre et de la Lecture

- d'effectuer un bilan et de dessiner des perspectives pour le centre Bermond-Boquié et le site LivrJeun.

La coordination de l'élaboration de cette charte documentaire a été confiée au nouveau conservateur chargé du secteur références.

3.4. L'équipement informatique et la réinformatisation

La Bibliothèque utilise le logiciel Dynix. Suite à une remise à niveau du matériel engagée en 2001, cet outil est déployé sur 185 PC dont 41 OPAC. L'offre multimédia est limitée à la consultation de quelques cédéroms en réseau et à deux accès publics à Internet, à la Médiathèque Jacques Demy uniquement.

La Bibliothèque souhaite aujourd'hui développer de nouveaux services, notamment la consultation de documents numériques et multimédia. Par ailleurs, le logiciel Dynix n'est plus développé et le SIGB doit donc être renouvelé. La ville de Nantes a donc lancé un appel d'offres qui doit conduire à la mise en place d'un système comprenant :

- un système intégré de gestion de bibliothèque,
- un système de gestion électronique de documents permettant le stockage et la diffusion de documents numérisés,
- un portail d'accès aux services (catalogue, GED, Internet, système de recherche fédéré sur le catalogue de la bibliothèque et sur d'autres catalogues, ainsi que sur le réservoir de documents numériques).

La rédaction des divers documents constitutifs du marché (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives générales, cahier des clauses techniques particulières) a fait l'objet d'un travail conjoint de la direction des systèmes d'information, du service des marchés et de la bibliothèque, avec l'appui du cabinet d'études Van Dijk.

La prestation demandée au fournisseur consiste en la fourniture de logiciels (les matériels sont acquis hors de ce marché par la direction des systèmes d'information), la migration des données de l'ancien vers le nouveau système,

l'accompagnement des équipes par la conduite de projet et la formation à l'utilisation des nouveaux outils, la garantie et la maintenance.

Suite à un recours de l'un des soumissionnaires devant le tribunal administratif, un premier marché a été déclaré sans suite dans le courant de l'été 2005. Un nouvel appel d'offre a été lancé à la rentrée sur la base d'un cahier des charges remanié, notamment du point de vue de la pondération des critères d'appréciation des différentes prestations proposée. La collectivité doit en effet justifier précisément ses choix : les différents critères sont donc notés suivant une grille définie dès la rédaction du cahier des charges. Cet aspect est essentiel car une sur-représentation de certains critères peut conduire à une mauvaise appréciation des prestations proposées. La direction des systèmes d'information et la bibliothèque ont également clarifié leurs rôles respectifs dans le jugement des différents critères.

Les spécificités du secteur patrimoine

Mon stage s'est plus particulièrement déroulé au sein du service patrimoine, ce qui ma permis d'appréhender plus spécifiquement les questions de conservation, de traitement et de valorisation des fonds anciens, rares et précieux, ainsi que le fonctionnement de ce secteur.

1. Les collections et leur organisation

1.1. Les collections patrimoniales

La Bibliothèque conserve environ 240 000 documents patrimoniaux. Parmi les 31 000 manuscrits¹⁶, il faut noter la présence d'un très bel exemplaire de *La Cité de Dieu* du XV^{ème} siècle (Ms 181), copié pour Philippe de Comines et illustré de 351 miniatures, celle d'un précieux petit livre de prières, dit d'Anne de Bretagne (Ms 18) et d'un livre d'heures enluminé à l'usage de Nantes du XV^{ème} siècle (Ms 3072R). Les fonds locaux sont riches de nombreux documents intéressant la Bretagne (fonds de l'érudit Bizeul rassemblant divers documents sauvés de l'incendie du château des Rohan à Blain en 1793) mais aussi les Guerres de Vendée et la Révolution, avec notamment le legs de Charles Dugast-Matifeux (13000 pièces imprimées et de nombreux manuscrits), intervenu en 1894. La Bibliothèque reçoit également, en 1932, la collection réunie par Otto Friedrichs, partisan de Naundorff, dont les quelques 1200 estampes sont particulièrement intéressantes et qui a remarquablement complété la documentation révolutionnaire de la Bibliothèque.

Pour les collections bibliophiliques, il convient de signaler l'acquisition, en 1860, de l'ensemble précieux réuni par le nantais Tampon de Lajarriette, composé notamment de 500 volumes rares du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle. Grâce au legs de Pierre-Antoine Labouchère, en 1873, ce sont un ensemble de médailles, mais aussi environ 3000 autographes qui sont entrés dans les collections de la Bibliothèque.

¹⁶ Source : *Rapport annuel 2004 des bibliothèques municipales*, fourni à la Direction du Livre et de la Lecture.

Les fonds littéraires conservés à Nantes sont également particulièrement riches : on ne reviendra pas ici sur la collection Jules Verne, mais on soulignera l'existence de fonds consacrés à des écrivains « fin de siècle » qui ont vécu à Nantes, tels Hugues Rebell ou Marcel Schwob. Nantes a également joué un rôle clé, avec la rencontre d'André Breton et de Jacques Vaché, dans la naissance du surréalisme, ce dont témoignent les collections de la Bibliothèque, qui conserve notamment un fonds Sarment (un camarade de lycée de Vaché) et des dessins de Jacques Vaché. La Bibliothèque détient aussi un fonds Colette, composé de lettres à deux amies nantaises (« les petites fermières ») et des dossiers documentaires relatifs à l'écrivain constitués par le nantais Léon Delanoë. On notera également le don de 6000 ouvrages de poésie réunis par Jean-Paul et Christine Mestas.

1.2. L'enrichissement des collections

Les collections patrimoniales sont régulièrement enrichies, grâce à des donateurs : la Bibliothèque a récemment reçu les papiers du poète nantais Paul Louis Rossi, auquel elle a consacré une exposition en 2002, mais aussi un important don de Jacqueline Sarment, complétant le fonds du même nom.

La Bibliothèque procède également à des acquisitions, qui concernent à la fois les fonds locaux et patrimoniaux. Le fonds local fait ainsi l'objet d'un lot spécifique au sein du marché d'achats de livres. La librairie titulaire du marché propose quatre à cinq fois par an un office, qui est analysé par l'équipe des assistants qualifiés de conservation et complété par un dépouillement de la presse spécialisée et de la presse locale. La Bibliothèque a vocation à acquérir tous les ouvrages publiés par les éditeurs nantais ou dont les auteurs sont originaires de la ville, voire du département. Les acquisitions du fonds local portent également sur l'histoire locale, notamment sur des sujets emblématiques des collections de l'établissement, tels que les guerres de Vendée ou l'histoire du commerce triangulaire. Les ouvrages consacrés à Nantes, au département de la Loire-Atlantique, à la région des Pays de la Loire et à la région Bretagne, à laquelle Nantes est historiquement attachée, trouvent en outre naturellement leur place dans le fonds local. Les choix de titres sont effectués collectivement, à l'occasion de réunions auxquelles

participent le conservateur chargé du patrimoine et les assistants qualifiés de conservation du service.

Le service du patrimoine dépouille également les catalogues de vente, de façon à repérer les ouvrages susceptibles de compléter les fonds patrimoniaux. A titre d'exemple, la Bibliothèque a récemment acquis diverses éditions d'ouvrages de Marcel Schwob. Elle peut solliciter auprès du Bureau du Patrimoine de la Direction du Livre et de la Lecture une préemption de certaines pièces par l'Etat lors de ventes publiques. Le fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB), abondé conjointement par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) et le Conseil Régional des Pays de la Loire, contribue régulièrement au financement de ces achats.

Le budget prévu en 2005 pour l'ensemble de ces acquisitions est de 57 000 €, dont 13 500 € relèvent de la section de fonctionnement et 43 500 € de la section d'investissement.

1.3. Le traitement des collections

1.3.1. Traitement matériel

Les collections patrimoniales sont localisées à la Médiathèque Jacques Demy, dont les trois niveaux supérieurs sont occupés par des magasins. L'environnement (température et l'hygrométrie) est contrôlé dans deux salles :

- la chambre forte, qui accueille les documents particulièrement précieux : manuscrits médiévaux, manuscrits de Jules Verne, incunables, éditions remarquables des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.
- la réserve, qui est occupée par les manuscrits modernes et les fonds rares et précieux des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Les ouvrages reçoivent un estampillage spécifique, ainsi qu'une cote numérique, qui correspond à un classement par format. Jusqu'à la cote 75 000 néanmoins, le classement reflète l'organisation thématique mise en place par Emile Péhant : les collections sont réparties par grands domaines du savoir (sciences religieuses, sciences philosophiques, sciences sociales ; sciences naturelles ; sciences exactes ; sciences occultes ; arts ; belles-lettres ; histoire).

1.3.2. Catalogues et inventaires

Les catalogues et inventaires qui permettent le signalement des collections patrimoniales et locales sont le résultat d'un travail de la Bibliothèque commencé dès le milieu du XIX^{ème} siècle, complété par des projets collectifs (catalogues nationaux ou régionaux).

Les huit volumes du catalogue méthodique publiés entre 1859 et 1912 sont toujours un instrument de recherche essentiel pour la Bibliothèque. En effet, si les catalogues sur fiches ont fait l'objet d'une opération de rétro-conversion menée avec le concours de la Bibliothèque nationale de France, les données relatives aux auteurs ont été entrées dans les zones de titre, ce qui rend la recherche auteur inopérante. La conversion rétrospective n'a pas non plus concerné l'indexation matière. De plus, un certain nombre de fichiers de documents n'ont pas été rétro-convertis. La consultation des fichiers des auteurs/anonymes et des fichiers matière, disponibles en salle de lecture sur place, reste donc complémentaire de la recherche sur le catalogue informatisé.

Les recherches portant sur les incunables et les éditions du XVI^{ème} siècle peuvent s'appuyer sur le catalogue régional des incunables des bibliothèques publiques des Pays de la Loire¹⁷ et sur un catalogue local¹⁸.

Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France et ses suppléments¹⁹ permettent l'identification des documents entrés dans les collections avant 1971. Depuis cette date, les manuscrits entrés à la bibliothèque n'ont plus été catalogués. Il est tenu bien sûr un inventaire, manuscrit, mais aussi un index sur fiches. Ces outils sont cependant accessibles aux seuls professionnels. La conversion rétrospective du catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France constitue dans ce contexte une perspective d'amélioration significative pour le signalement des collections nantaises.

Les fonds iconographiques – estampes, cartes postales, affiches – ne sont que partiellement traités : il existe cependant des fichiers topographique, artistes,

¹⁷ TORCHET, Louis. *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume 5 : Bibliothèques des Pays de la Loire*. Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1987.

¹⁸ *Incunables et éditions du XVI^{ème} siècle*. Nantes : Bibliothèque municipale, 1974.

¹⁹ MOLINIER, A. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Départements. Tome XXII, Nantes, Quimper, Brest*. Paris : Librairie E. Plon, Nourrit et Cie, 1893.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : supplément. Tome XLII, Lyon-Orléans. Paris : Librairie E. Plon, Nourrit et Cie, 1904.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, 58, Suppléments. Angoulême, Bourges, Carpentras, Castelnaudary, Dijon, Nantes, Pau, Périgueux, Toulouse. Paris : Bibliothèque nationale, 1971.

matière pour les estampes, qui sont complétés par un catalogue des documents les plus remarquables²⁰. Un grand nombre des estampes sont malgré tout en attente de catalogage, après qu'un stagiaire en a effectué le classement.

Les affiches ont également été classées, mais sans qu'une suite ait pu être donnée à ce premier travail.

Les cartes postales, enfin, sont principalement issues du fonds Chapeau, éditeur de cartes postales à Nantes, qui compte près de 15 000 pièces. 9 000 d'entre elles ont été traitées : une notice est entrée dans le catalogue informatisé pour chaque « série », les inventaires pièce à pièce sont effectués sous Excel, ce qui permet l'établissement d'index (matière, communes, personnes).

Les cartes et plans font, quant à eux, l'objet d'un fichier topographique.

Un certain nombre de fonds particuliers disposent également d'inventaires. C'est le cas pour les manuscrits réunis par Charles Dugast-Matifeux²¹, pour le fonds Colette²², la collection d'estampes d'Otto Friedrichs et le fonds Marcel Schwob, le fonds Mestas²³.

L'utilisation de ces nombreux instruments de recherche différents suppose, de la part du public, une bonne connaissance des modalités de traitement des fonds, qui nuit certainement à leur visibilité. L'organisation et le signalement des collections, dont un certain nombre ne sont pas du tout traitées (à l'exemple du fonds Normand sur lequel j'ai travaillé²⁴), reste donc une priorité pour le service du patrimoine.

2. Services et valorisation

2.1. La salle d' « histoire locale » de la Médiathèque Jacques Demy

La salle d' « histoire locale » de la Médiathèque Jacques Demy est consacrée à l'accueil du public qui souhaite consulter les fonds patrimoniaux et locaux. Un certain nombre d'usuels (catalogues et inventaires de la bibliothèque municipale et d'autres bibliothèques ; ouvrages de référence en histoire du livre, en

²⁰ *320 estampes choisies, 1500-1960*. Nantes : Bibliothèque municipale, 1966.

²¹ ROUSSE, Joseph et GIRAUD-MANGIN, Marcel. *Collection Dugast-Matifeux : catalogue des manuscrits*. Nantes : Impr. F. Salières, 1901-1903. 2 vol.

²² *Fonds Colette : inventaire du don Delanoë*. Nantes : Bibliothèque municipale, 1989.

²³ *Inventaire du fonds Mestas*. Nantes : Bibliothèque municipale, 1995.

²⁴ Voir paragraphe 3.3.

généalogie ; généralités relatives à la ville de Nantes, les régions Bretagne et Pays de la Loire) sont disponibles en accès libre dans la salle. Le dépouillement des périodiques de la région et la constitution de dossiers thématiques contribuent à enrichir l'offre documentaire d'un fonds local largement consulté.

Les services de reproduction de documents sont également très sollicités : la Bibliothèque dispose d'un personnel spécialisé et du matériel nécessaire (laboratoire photo, outils de numérisation), qui lui permettent de fournir divers types de prestations (ektachromes, photographies argentiques ou numériques, tirages papier ou fourniture des images sur support électronique). Les particuliers mais aussi les professionnels, en particulier le secteur de l'édition (qui doit alors s'acquitter des droits d'exploitation conformément à la grille de tarifs adoptée par le conseil municipal) sont utilisateurs de ce service. Les demandes de numérisation – une centaine par mois – sont devenues les plus nombreuses.

2.2. Communication et valorisation

Environ 7000 demandes de communication de documents patrimoniaux ont été enregistrées en 2004. Le nombre de ces demandes subit une baisse légère mais régulière (il s'établissait à un peu plus de 8000 à la fin des années 1990), dont on peut faire l'hypothèse qu'elle reflète vraisemblablement une évolution des pratiques documentaires, consécutive au développement des ressources en ligne. Dans ce contexte, la mise en valeur des fonds conservés par la Bibliothèque est particulièrement importante. Elle prend plusieurs formes :

- en direction du grand public : la participation aux *Journées du Patrimoine*, l'organisation d'expositions, de visites de groupes permettent de développer la visibilité des fonds. Les expositions peuvent être modestes (utilisation de quelques vitrines dans l'espace d'accueil de la médiathèque) ou plus importantes, comme les opérations annuelles déjà mentionnées (exposition *Paul Louis Rossi*, etc...) qui sont le plus souvent consacrées aux fonds patrimoniaux. La médiathèque dispose à cet effet, dans l'Espace Jacques Demy, d'une salle d'exposition.
- en direction des chercheurs et universitaires : le développement des contacts avec le milieu universitaire est essentiel pour l'exploitation des fonds. Un

exemple de ces contacts m'a été fourni par l'accueil d'un professeur d'histoire des sciences et de ses étudiants, auxquels ont été présentés les outils de recherche, le fonctionnement de la salle d'histoire locale mais aussi des ouvrages illustrant la richesse des fonds de la Bibliothèque dans leur domaine de recherche.

- l'action éducative : la Bibliothèque dispose d'un service dédié à la mise en place d'actions éducatives, qui constitue naturellement un interlocuteur privilégié du secteur patrimoine. Des visites et ateliers thématiques sont accessibles aux classes, avec un parcours adapté à chaque niveau et la mise à disposition de dossiers pédagogiques. Les thèmes proposés portent sur l'histoire du livre, de la Bibliothèque et plus largement de la ville de Nantes : « la vie quotidienne au Moyen Age d'après l'iconographie d'un livre d'heures à l'usage de Nantes », « une chambre de lecture au XVIII^{ème} siècle à Nantes », « le théâtre Graslin à travers le siècles » sont parmi les sujets les plus fréquemment traités.
- le futur portail d'accès aux services de la Bibliothèque, enfin, doit contribuer à la mise en valeur les fonds patrimoniaux et à l'amélioration de leur visibilité. Le développement de la mise à disposition du public de documents numérisés, pour l'instant limités au manuscrit de *La Cité de Dieu*, suivra le déploiement du nouvel outil de GED, prévue dans le premier semestre de 2006. Les manuscrits de Jules Verne font l'ores et déjà l'objet d'une importante campagne de numérisation, dans le cadre de la célébration du centenaire de la mort du célèbre écrivain.

3. Une équipe aux multiples compétences

Chaque secteur de la Bibliothèque mobilise des compétences généralistes, mais aussi des aptitudes particulières. Les équipes en charge des fonds locaux et patrimoniaux présentent ainsi des spécificités.

3.1. Les relieurs

Le service du patrimoine dispose d'un atelier de reliure animé par une équipe de deux personnes. Ces derniers sont chargés de travaux de reliure sur des ouvrages conservés en magasins, mais aussi de travaux de petite réparation, sans toutefois aller jusqu'à des opérations de restauration à proprement parler. Les relieurs sont également chargés d'interventions sur les fonds particuliers : montage de documents iconographiques sur des supports adaptés, conditionnement de documents particulièrement délicats, etc.

Ayant bénéficié de stages de formation continue, notamment en lien avec la Bibliothèque nationale de France, ils sont véritablement les personnes-ressources de la Bibliothèque dans le domaine de la conservation.

3.2. Les équipes des magasins

L'ensemble des agents travaillant dans les magasins, qui desservent à la fois la salle d'histoire locale et la salle de lecture sur place, sont placés sous l'autorité du conservateur en charge des fonds patrimoniaux. Ce sont dix agents qui sont chargés de la communication des documents et du traitement matériel des collections des magasins (entretien, conditionnement, équipement...). Un certain nombre d'entre eux sont chargés également d'assurer des permanences (prêt/retour) dans les espaces de lecture publique ou collaborent avec les assistants qualifiés dans certaines tâches de traitement intellectuel des collections.

3.3. Les assistants qualifiés de conservation

Les quatre agents de catégorie B du service sont tous titulaires du grade d'assistant qualifié de conservation. Leurs missions sont centrées autour :

- du traitement intellectuel et de l'enrichissement des collections : inventaires, catalogage (avec les compétences spécifiques que demande le catalogage du livre ancien), acquisitions (dépouillement des catalogues de vente, de la presse locale et des périodiques professionnels, suivi budgétaire...),

- de l'accueil du public sur place et de la réponse à un certain nombre de demandes formulées à distance (par téléphone, courrier),
- du suivi des opérations de reproduction, en lien avec le photographe, qui, s'il est placé sous l'autorité du conservateur en charge du secteur musique/cinéma et assure un certain nombre de tâches pour le compte de ce service, collabore quotidiennement avec les équipes chargées du patrimoine.

3.4. Le rôle du conservateur

Le conservateur chargé des fonds patrimoniaux assure l'encadrement des équipes : définition des priorités de travail, établissement des plannings, suivi des activités des agents, conduite d'entretiens d'évaluation, contribution à la définition des profils de poste des agents à recruter, à la préparation du plan de formation de l'établissement... Ce volet de pilotage et d'accompagnement des équipes est central dans son activité.

Les travaux scientifiques sont – à regret – limités par la charge de travail que représente ce rôle de gestion des ressources humaines et la nécessaire coordination au sein de l'équipe de direction de la Bibliothèque. Le conservateur est également chargé de la communication des documents précieux (cartes et plans, fonds iconographiques, manuscrits, ouvrages de la réserve), qui est ouverte les mardi et vendredi après-midi. La consultation de ces documents suppose en effet une surveillance spécifique.

Si Laure Cédelle-Joubert n'intervient pas directement dans le traitement des collections, son rôle est néanmoins central dans la politique d'acquisitions, notamment patrimoniales, et dans la définition et la mise en œuvre des programmes de valorisation, comme va permettre de le préciser la présentation de mes activités au cours du stage.

Mes activités pendant le stage

1. Le suivi des activités du conservateur chargé du patrimoine

Le stage a été l'occasion d'accompagner Laure Cédelle-Joubert dans ses activités. Cet aspect a été essentiel pour me permettre d'appréhender le métier de conservateur.

1.1. Les réunions de cadres

La participation aux réunions de cadres a été particulièrement instructive. Elle m'a en effet permis d'avoir une vision d'ensemble de l'établissement et des questions liées à son fonctionnement. Ces réunions sont, pour l'équipe de direction, l'occasion d'évoquer :

- **l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines** : le renouvellement et la prise en compte des demandes de temps partiel, le recrutement sur les postes de la Médiathèque Est et le redéploiement des équipes, l'actualisation du protocole ARTT de la collectivité et sa déclinaison dans un règlement local d'application, la préparation du plan de formation pour l'année 2006, la conduite des entretiens d'évaluation et la notation des agents, la transformation des postes d'agent d'équipement en postes d'agents du patrimoine plus polyvalents, ont suscité, pendant le stage, autant de débats révélateurs des enjeux que représente pour l'établissement la gestion du personnel. Il s'agit, tout en tenant compte du fonctionnement de la collectivité locale, de faire reconnaître les contraintes et besoins propres de la Bibliothèque. Ce volet « gestion de personnel » représentant un aspect essentiel du travail des conservateurs et bibliothécaires, il est naturellement central dans les réunions de direction.
- **des questions administratives** : définition des cahiers des charges pour le renouvellement des marchés d'acquisitions de documents et de reliure, suivi budgétaire, difficultés rencontrées avec le fournisseur de périodiques, etc.

- **des dossiers transversaux**, tels que la ré-informatisation,
- **les animations et temps forts**, parmi lesquels, en ces mois de septembre, octobre et novembre :
 - *Lire en Fête*, qui a été l'occasion de fêter le 20^{ème} anniversaire de la Médiathèque Jacques Demy, le 10^{ème} anniversaire de la Médiathèque Nord et de poser la première pierre de la Médiathèque Est,
 - la réouverture du Musée Jules Verne rénové,
 - l'exposition et les animations consacrées à Anne Sylvestre,
 - le Mois du film documentaire,
 - diverses opérations partenariales : participation au salon consacré à l'enfance *Planète Parents*, au festival de science-fiction *les Utopiales*, aux *Journées de l'Antiquité en Pays de la Loire*, collaboration avec les associations de quartier, etc.

Ces réunions permettent enfin à chaque participant d'informer ses collègues de ses propres activités en cours et de celles de son secteur. Elles sont un lieu de débat et de décision mais aussi un important organe de communication interne.

1.2. La valorisation des collections

La période à laquelle s'est déroulée le stage, a coïncidé avec la préparation d'une exposition consacrée à Marcel Schwob (1867-1905), à la fois traducteur, journaliste, linguiste, théoricien de la littérature dramaturge, dont la Bibliothèque conserve manuscrits, correspondance, ouvrages dans des éditions remarquables. Cette exposition se déroulera à partir de février 2006. Son commissariat est assuré en collaboration avec Bernard Gauthier, de la Société Marcel Schwob. Cela a été pour moi l'occasion d'être confrontée à l'organisation d'un tel événement et d'en suivre les différentes étapes. Un peu moins de six mois avant la date d'ouverture de l'exposition, il s'agissait :

- de retenir un éditeur pour la production et l'édition du catalogue, après une mise en concurrence de quelques maisons sollicitées pour émettre une proposition,

- de réunir les contributions des différents auteurs et l'iconographie correspondante,
- de solliciter des prêts de documents et de veiller à la possibilité de réunir les conditions de conservation et de sécurité exigées par les établissements conservant ces pièces (par exemple, pour la BnF, présence de thermo-hygromètres dans chaque vitrine, mise sous alarme des espaces, etc.).

En plus du suivi de la préparation de cet événement, j'ai pu participer à une opération plus ponctuelle mais néanmoins très attendue du public, les *Journées du Patrimoine*. Une petite exposition, au montage de laquelle j'ai pu contribuer, a été installée dans les espaces d'accueil de la Médiathèque Jacques Demy. Elle avait pour objet de présenter la variété et la richesse des dons et legs reçus par la Bibliothèque depuis le XIX^{ème} siècle. Des visites des magasins, auxquelles j'ai pu assister, ont également été proposées au public.

1.3. Les relations extérieures

Les activités d'un conservateur sont également rythmées par des contacts avec l'extérieur : accueil de collègues d'autres établissements souhaitant effectuer des recherches, contacts avec des universitaires, des chercheurs mais aussi avec des donateurs. Cette activité inclut la participation à des réunions externes. J'ai ainsi pu accompagner Laure Cédelle-Joubert à une session du Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques, au cours de laquelle il s'agissait de présenter les demandes de subvention formulées par la Bibliothèque. La participation à cette réunion m'a permis d'appréhender le fonctionnement d'un tel organe et notamment les rôles respectifs des financeurs (Etat et Région) et des experts, qui sont amenés à formuler des avis sur les attributions de subvention.

2. La compréhension du fonctionnement de la bibliothèque et la participation aux activités du personnel

2.1. Visite des différents services

Ma compréhension du fonctionnement de l'établissement a été facilitée par l'excellent accueil que m'ont réservé les responsables de secteur et par leur disponibilité pour me présenter leur service. Ces visites ont concerné principalement la Médiathèque Jacques Demy, mais aussi une bibliothèque de quartier, la Manufacture.

J'ai également été reçue par chacun des assistants qualifiés de conservation du secteur patrimoine et par les relieurs, qui m'ont chacun présenté de manière approfondie leurs activités et le mode de fonctionnement du service.

2.2. La participation à l'accueil du public

Ma participation à l'accueil des lecteurs a essentiellement concerné des publics spécifiques. J'ai ainsi pu suivre à diverses reprises la préparation et l'accueil de catégories de lecteurs en direction desquelles la Bibliothèque s'investit particulièrement.

J'ai donc assisté notamment à l'accueil d'une classe de collégiens de 5^{ème} qui a suivi l'atelier sur l'iconographie de la vie quotidienne au Moyen Age. Des outils pédagogiques éprouvés, l'expérience de la personne chargée de l'animation sont les facteurs clés de succès de ces séances, dont le point d'orgue reste la présentation d'un livre d'heures enluminé.

C'est également la confrontation avec des pièces exceptionnelles qui a enthousiasmé les divers groupes que j'ai pu accompagner dans leurs visites (association de personnes âgées, journées du patrimoine). Il s'agit alors, par le biais de ces présentations un peu spectaculaires et de déambulations dans les magasins, de mieux faire connaître la Bibliothèque, ses collections, son histoire mais aussi son fonctionnement « vu de l'intérieur ». L'évocation de l'histoire de la

ville, la visite de l'atelier de reliure suscitent également un vif intérêt de la part du public.

L'accueil d'étudiants en histoire des sciences a demandé au conservateur un travail de préparation plus spécifique, en lien avec leur professeur. Les questions sont alors plus pointues et portent essentiellement sur les outils de recherche proposés par la Bibliothèque, les conditions d'accès aux documents, les possibilités de reproduction.

J'ai enfin participé à l'accueil du public sur le stand de la Bibliothèque au Festival de science-fiction *Les Utopiales*, qui avait pour thème, en cette année 2005, l'œuvre de Jules Verne. Salon de lecture, exposition, atelier de gravure sur le thème du voyage en ballon, vente d'affiches et de cartes postales, promotion de l'action de la ville à l'occasion de l'année Jules Verne ont animé ce stand très fréquenté et visible, situé face à l'entrée du festival.

3. L'inventaire du fonds Normand

L'activité centrale du stage a été le traitement du fonds Normand. Celui-ci, légué à la ville de Nantes en 1945 par l'architecte parisien Paul Normand (1861-1945), est composé d'imprimés, de photographies, de dessins et d'estampes, réunis ou produits par Paul Normand lui-même et par son père Alfred-Nicolas (1822-1909), Grand Prix de Rome en 1846, membre de l'Institut, architecte et photographe.

Le travail s'est décomposé en plusieurs étapes.

3.1. Recueil d'informations relatives à la biographie et à l'œuvre d'Alfred et Paul Normand et identification d'autres sources

La première phase du travail a naturellement consisté à réunir une documentation la plus complète possible sur la biographie et les activités d'architecte d'Alfred et Paul Normand. Cette étape a nécessité des recherches à l'Institut National d'Histoire de l'Art, à la Bibliothèque nationale de France, à l'École supérieure des beaux arts de Paris, fréquentée par nos deux architectes, aux Archives photographiques de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, qui conservent l'essentiel des négatifs et de nombreux épreuves photographiques d'Alfred

Normand, ainsi qu'au centre de documentation du Musée d'Orsay, qui constitue de précieux dossiers documentaires sur les artistes actifs entre 1848 et 1914. Ces recherches ont également permis d'identifier les autres institutions conservant des fonds consacrés à Alfred Normand.

3.2. Etat des lieux

A l'arrivée à Nantes, il m'a fallu tout d'abord retracer l'historique du fonds et des traitements qu'il avait déjà reçus. Les archives de la Bibliothèque ne comportaient aucun dossier relatif à ce fonds. C'est donc la consultation des archives municipales (registres de délibération du conseil municipal) qui m'a permis d'identifier la date du legs. Depuis 1945, le fonds avait été partiellement inventorié et deux boîtes de dessins, concernant les monuments de Pompéi, avaient été intégrées dans les collections, sous la cote Ms 3327. Les papiers d'Alfred Normand (notes diverses, rapports, correspondance) avaient également été intégrés aux manuscrits (Ms 2994, Ms 3297-7). Mais suite aux déménagements successifs et aux travaux connus par la Bibliothèque dans les soixante années qui nous séparent de l'arrivée du fonds à Nantes, les autres documents (bibliothèque, portefeuilles de dessins et d'estampes, albums de cartes postales, photographies) avaient été dispersés et partiellement mis en caisses. Il s'agissait donc d'évaluer la quantité et la nature des documents à traiter.

3.3. Définition d'un « livrable » à l'issue du stage et conduite des opérations de classement et d'inventaire

Cette première approche a montré que le fonds comprenait environ 4 000 pièces, auxquelles il faut ajouter environ 1 500 cartes postales identifiées dans les magasins plus tard au cours du stage. Le temps disponible ne permettait donc pas d'effectuer un inventaire pièce à pièce de l'ensemble. Il a donc été convenu de laisser de côté la production imprimée, confiée à l'équipe de catalogage du service patrimoine, pour se consacrer au classement des dessins et photographies et à leur description sommaire.

Du fait des désordres subis par le fonds, le travail de classement a été particulièrement important. Les documents ont été placés dans des chemises en papier neutre, dans l'attente d'un nettoyage et d'un conditionnement plus spécifique.

La réalisation de l'inventaire a été l'occasion d'un travail d'identification des pièces conservées et de leurs auteurs (architectes, dessinateurs, photographes). La découverte la plus exaltante a sans aucun doute été celle de 33 tirages sur papier salé effectués par Alfred Normand à la Villa Médicis en 1850, à partir des calotypes réalisés par Maxime du Camp en Orient. La correspondance de Normand, partiellement publiée, évoque en effet la rencontre avec Du Camp et Flaubert, faisant escale à Rome à leur retour d'Egypte, qui a permis l'initiation du jeune architecte à la photographie. Ces découvertes ont été l'occasion de contacts très enrichissants avec des spécialistes de ce type de documents, notamment Sylvie Aubenas, de la BnF, et Catherine Mathon, de l'Ecole supérieure des beaux arts.

La dernière étape du travail réalisé a consisté dans la présentation du fonds et de quelques pièces emblématiques aux équipes. Cette réunion, à laquelle ont assisté une quinzaine de personnes, a permis d'évoquer l'entrée du legs de Paul Normand à la Bibliothèque, la personnalité des architectes Paul et Alfred Normand, la structure du fonds et la nature des documents qui le composent.

Conclusion

Ce stage m'a permis à la fois d'appréhender le fonctionnement d'une grande bibliothèque, grâce à la qualité de l'accueil que l'équipe de cadres dans son ensemble m'a réservé, et de réaliser un travail d'ordre scientifique : les tâches de classement et d'inventaire des fonds mobilisent en effet des compétences techniques (conservation, ...) et supposent, notamment dans le cas de fonds en vrac dont l'origine est à éclaircir, d'entreprendre une véritable enquête qui s'apparente à un travail de recherche.

Le stage a été également l'occasion pour moi de prendre la mesure des questions qui traversent la mise en valeur des fonds patrimoniaux. Les fonds « anciens, rares et précieux » sont en effet loin d'être totalement traités, à Nantes comme ailleurs. Les fonds particuliers notamment pâtissent de cette situation. Absence d'inventaires, défaillance des instruments de recherche : certains fonds patrimoniaux manquent de visibilité et ne peuvent être pleinement exploités. Le constat, déjà fait par le rapport de Louis Desgraves en 1982, est repris par le récent Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit. Le traitement de ces fonds est néanmoins un travail de longue haleine qui suppose un investissement important de la part des établissements concernés.

Reconnaître les spécificités des fonds patrimoniaux peut conduire à les isoler des collections courantes, voire déboucher sur une rivalité entre patrimoine et lecture publique²⁵. Les choix faits à Nantes – conserver en un même lieu les fonds patrimoniaux et de lecture publique, travailler de manière transversale (le Musée Jules Verne, le secteur références, le secteur jeunesse, avec le centre Bermond-Boquié sont, comme le secteur patrimoine, concernés par les questions de conservation) – contribuent à faire des collections un ensemble continu, qui témoigne du « cheminement de la pensée humaine, porteuse de progrès »²⁶. Sans

²⁵ MARCETTEAU, Agnès. « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t.49, n°5, p.37.

²⁶ *Ibid*, p.37.

éluder les questions pratiques qui ne manquent pas de se poser, notamment pour l'allocation de moyens aux différents secteurs, il faut bien constater que les collections patrimoniales nantaises, loin d'être marginalisées, sont emblématiques pour l'établissement et fondent son identité, sans que le développement de la lecture publique, soutenu par un actif réseau d'annexes dans les quartiers, ne semble en souffrir. Bien plus, l'ensemble des collections sert la vocation documentaire de l'établissement : « loin d'être antagoniste du développement de la lecture publique, la fonction patrimoniale y participe totalement »²⁷.

²⁷ *Ibid*, p. 38.

Bibliographie

1. Fonds patrimoniaux, fonds spécialisés en bibliothèque

Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région : actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1^{er} décembre 1996, par la COBB. Rennes : Editions Apogée, 1996. 282 p.

FRANCE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises.* Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, 233 p.

FRANCE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France : recommandations techniques.* Paris : Direction du Livre et de la Lecture, 1998. 174 p.

ODDOS, Jean-Paul (dir). *La conservation : principes et réalités.* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995, 405 p.

ODDOS, Jean-Paul (dir). *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives.* Paris : Cercle de la librairie, 1997. 442 p.

PERRIN, Georges (dir). *Développer et exploiter un fonds spécialisé.* Villeurbanne : Enssib, 1999. 160 p.

2. La bibliothèque municipale de Nantes

2.1. Généralités

250 ans de lecture publique à Nantes : de l'Oratoire à l'Internet. Nantes : Ville de Nantes, 2003. 165 p.

« La politique municipale de la lecture publique ». *La lettre culturelle*, Nantes, 3 octobre 2002.

Politique du livre et de la lecture, 2001 - 2006. Nantes, Ville de Nantes : 2001. 22 p.

Rapport d'activité des services de la ville de Nantes, 2004. Nantes : Ville de Nantes, 2004. 248 p.

MARCETTEAU-PAUL, Agnès. « La Bibliothèque municipale de Nantes », In *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. Volume 8 : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes*. Paris : Payot, 1995. p. 126-139.

2.2. Catalogues

320 estampes choisies, 1500-1960. Nantes : Bibliothèque municipale, 1966. 83 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Départements. Tome XXII, Nantes, Quimper, Brest. Paris : Librairie E. Plon, Nourrit et Cie, 1893. III-562 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : supplément. Tome XLII, Lyon-Orléans. Paris : Librairie E. Plon, Nourrit et Cie, 1904. 850 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, 58, Suppléments. Angoulême, Bourges, Carpentras, Castelnau-dary, Dijon, Nantes, Pau, Périgueux, Toulouse. Paris : Bibliothèque nationale, 1971. XVI-333 p.

Catalogue méthodique des livres imprimés et des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes par Emile Péhant. Nantes : [s.n.], 1859-1874. 6 vol.

Incunables et éditions du XVI^{ème} siècle : inventaire sommaire de la réserve. Nantes : Bibliothèque municipale, 1974. 144 p.

Fonds Colette : inventaire du don Delanoë. Nantes : Bibliothèque municipale, 1989. 49 p.

Inventaire du fonds Mestas. Nantes : Bibliothèque municipale, 1995. 137 f.

ROUSSE, Joseph et GIRAUD-MANGIN, Marcel. *Collection Dugast-Matifeux : catalogue des manuscrits.* Nantes : Impr. F. Salières, 1901-1903. 2 vol.

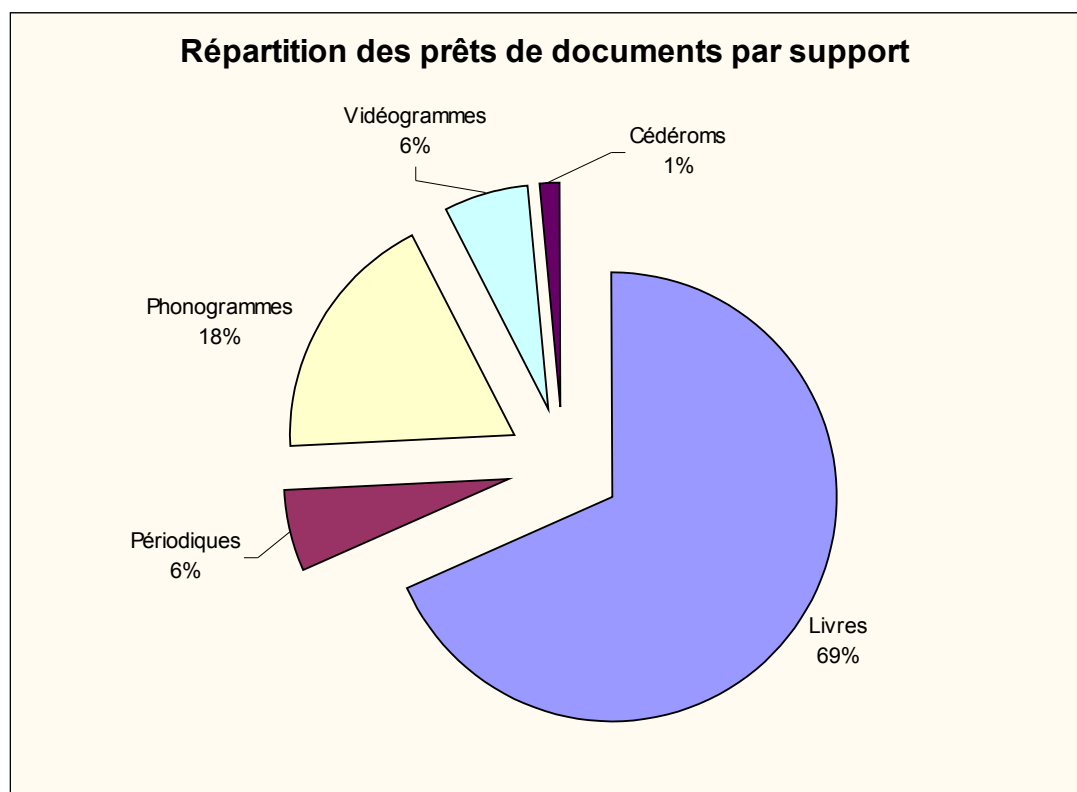
TORCHET, Louis. *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume 5 : Bibliothèques des Pays de la Loire.* Bordeaux, 1987. 375 p. - XXXVI p. de pl.

Table des annexes

ANNEXE 1 : PLAN DE LA VILLE DE NANTES ET IMPLANTATION DES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU.....	44
ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES PRÊTS DE DOCUMENTS PAR SUPPORT, EN 2004, DANS LE RÉSEAU.....	45
ANNEXE 3 : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES.....	46
ANNEXE 4 : ACQUISITIONS ET RÉPARTITION DES DÉPENSES DOCUMENTAIRES PAR SUPPORTS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES.....	47
ANNEXE 5 : ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES.....	48

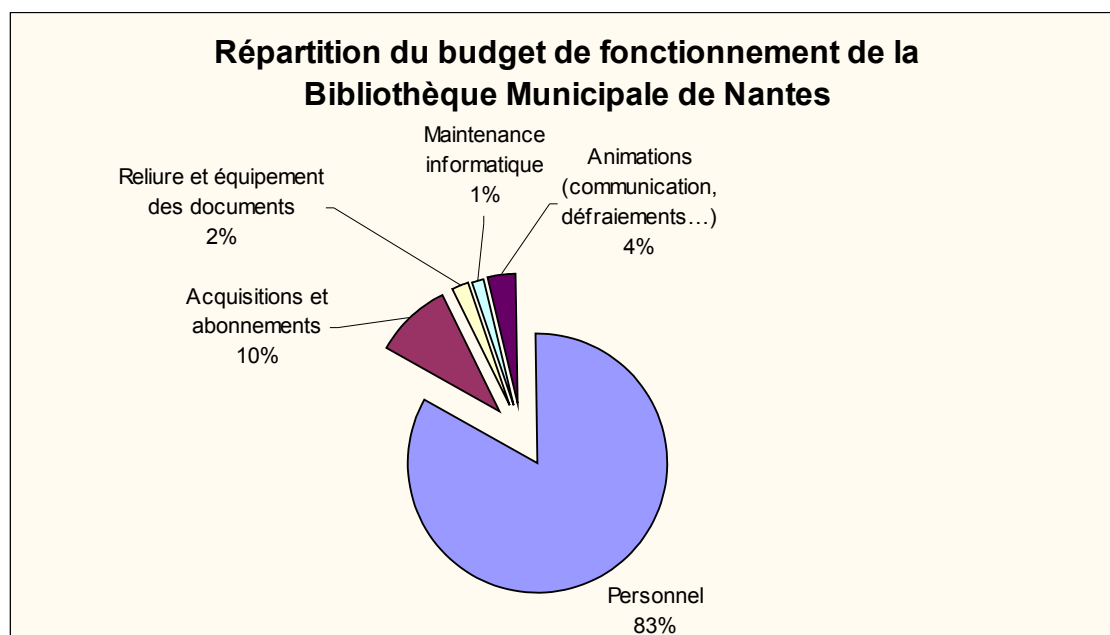
***Annexe 1 : plan de la ville de Nantes et
implantation des bibliothèques du
réseau***

Annexe 2 : répartition des prêts de documents par support, en 2004, dans le réseau

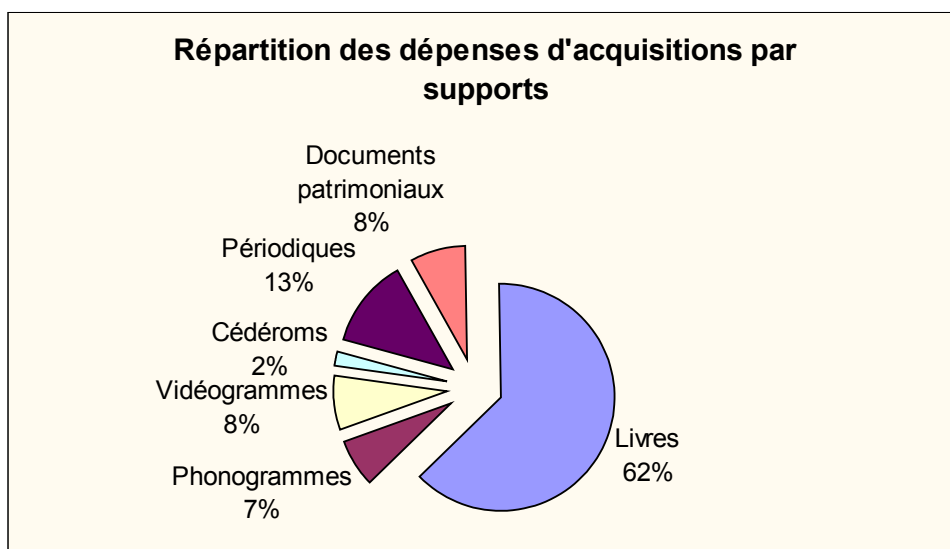


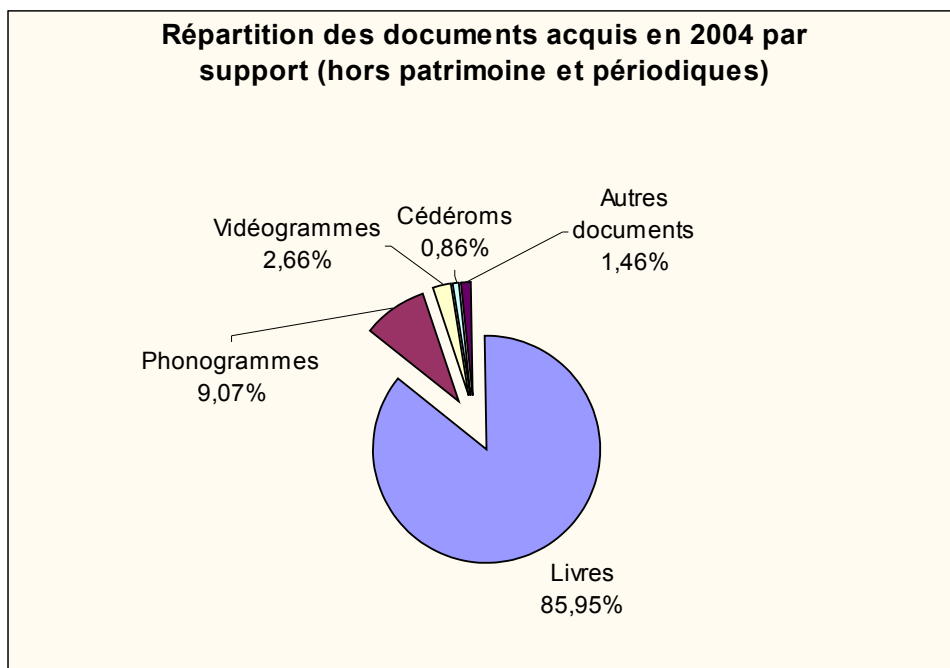
Annexe 3 : budget de fonctionnement de la bibliothèque municipale de Nantes

	<i>Montant</i>	<i>Part du budget total</i>	<i>Budget par habitant</i>
Personnel	4 804 465 €	83%	17,30
Acquisitions et abonnements	552 710 €	10%	1,99
Reliure et équipement des documents	127 863 €	2%	0,46
Maintenance informatique	81 598 €	1%	0,29
Animations (communication, défraiements...)	213 163 €	4%	0,77
Total	5 779 799 €		



Annexe 4 : Acquisitions et répartition des dépenses documentaires par supports de la bibliothèque municipale de Nantes





Annexe 5 : organigramme de la bibliothèque municipale de Nantes